

Les interventions étrangères en République centrafricaine : catalyseur de la récurrence des conflits armés et de l'érosion de la souveraineté étatique

Foreign Interventions In The Central African Republic : A Catalyst For The Recurrence Of Armed Conflicts And The Erosion Of State Sovereignty

KILWA SIBUMBA Eustache

Relations Internationales, Université de Lubumbashi, République Démocratique du Congo

DOI:10.37648/ijrssh.v15i02.004

¹ Received: 30/03/2025; Accepted: 04/06/2025 Published: 08/06/2025

Abstract

This article examines the role of foreign interventions in the persistence of armed conflicts and the erosion of state sovereignty in the Central African Republic through the postmodernist lens of international relations. Contrary to classical approaches that justify interference by security and humanitarian aid imperatives, the study demonstrates that these interventions, far from stabilizing the country in the long term, contribute to the fragmentation of state authority. They also contribute to the delegitimization of national institutions and the reconfiguration of local power dynamics. Through a typology of external actors – former colonizers, emerging powers, and regional neighbors – the article highlights the geopolitical, economic, and symbolic motivations underlying these interventions. A discursive analysis further reveals the tension between the peace narratives promoted by foreign powers and the realities of domination, exploitation, and instrumentalization on the ground. This article also analyzes how foreign interventions contribute to the weakening of the sovereignty of the Central African state.

Keywords : *interference ; postmodernism ; influence ; sovereignty ; geopolitics ; legitimacy ; allegiance.*

Resume

Cet article examine le rôle des interventions étrangères dans la persistance des conflits armés et l'érosion de la souveraineté étatique en République centrafricaine à travers le prisme postmoderniste des relations internationales. À rebours des approches classiques qui justifient l'ingérence par des impératifs de sécurité et d'aide humanitaire, l'étude démontre que ces interventions, loin de stabiliser durablement le pays, contribuent à la fragmentation de l'autorité étatique. Elles contribuent aussi à la délégitimation des institutions nationales et à la reconfiguration des rapports de force locaux. À travers une typologie des acteurs externes – ancien colonisateur, puissances émergentes et voisins régionaux – l'article met en lumière les motivations géopolitiques, économiques et symboliques qui sous-tendent ces interventions. Une analyse discursive révèle par ailleurs la tension entre les récits de paix promus par les puissances étrangères et les réalités de domination, d'exploitation et d'instrumentalisation sur le terrain. Cet article analyse

¹ How to cite the article: Eustache K.S.; (May, 2025); Foreign Interventions In The Central African Republic : A Catalyst For The Recurrence Of Armed Conflicts And The Erosion Of State Sovereignty; *International Journal of Research in Social Sciences and Humanities*; Vol 15, Issue 2; 41-62, DOI: <http://doi.org/10.37648/ijrssh.v15i02.005>

également comment les interventions étrangères participent à l'affaiblissement de la souveraineté de l'État centrafricain.

Mots clés : *ingérence ; postmodernisme ; influence ; souveraineté ; géopolitique ; légitimité ; allégeance.*

1. Introduction

Depuis l'obtention de son indépendance en 1960, la République centrafricaine (RCA) fait face à une instabilité politique persistante caractérisée par des coups d'État, des rébellions armées et des crises humanitaires récurrentes. Dans ce contexte, les interventions étrangères ont joué un rôle central, oscillant entre tentatives de stabilisation et exacerbation des tensions internes. Si certaines de ces interventions ont été motivées par des objectifs de maintien de la paix, d'autres ont poursuivi des intérêts géopolitiques et économiques, contribuant ainsi à la complexification du conflit centrafricain.

Depuis l'accession à l'indépendance de la RCA en 1960, la France a maintenu une présence constante dans le pays, en mettant en œuvre une coopération diversifiée qui englobe des actions militaires, un soutien politique, économique et culturel. Cette implication continue témoigne de l'influence durable de la France dans les affaires internes de la RCA. La Russie a renforcé sa présence en RCA à partir de l'année 2018 en déployant le groupe paramilitaire Wagner, prétendant ainsi apporter un soutien au gouvernement dans sa lutte contre les groupes rebelles.

D'autres pays africains, tels que le Rwanda et le Tchad, ont également joué des rôles significatifs. Le Rwanda a déployé des troupes dans le cadre de la mission de l'ONU (MINUSCA) et a établi des partenariats économiques, notamment dans le secteur minier². Le Tchad a été accusé de soutenir certains groupes rebelles, poursuivant ainsi ses propres intérêts nationaux³.

Dans une perspective postmoderniste des relations internationales, ces interventions étrangères peuvent être examinées non seulement du point de vue des stratégies géopolitiques, mais également comme constructions discursives ayant un impact sur la perception de la souveraineté et de la légitimité de l'État centrafricain. Les narrations officielles des États concernés, mettant fréquemment l'accent sur la promotion de la paix et de la sécurité, divergent des expériences réelles des populations locales qui endurent les répercussions des rivalités entre les puissances étrangères et des intérêts économiques sous-jacents.

L'objectif de cet article est d'analyser de quelle manière les interventions étrangères, à travers leurs discours et leurs actions, ont joué un rôle dans la récurrence des conflits armés en RCA. Il sera question d'analyser les dynamiques de ces interventions, leurs motivations ainsi que leurs répercussions sur la souveraineté de l'État centrafricain et la perception de sa légitimité par les citoyens. L'approche postmoderniste des relations internationales permettra de déconstruire les narratifs dominants et de mettre en lumière les contradictions entre les intentions affichées et les effets réels de ces interventions.

La présente étude est organisée en quatre parties essentielles. Elle commence par présenter le cadre méthodologique de l'étude, suivi du cadre conceptuel et contextuel. Ensuite, une analyse est proposée concernant les motivations des interventions étrangères et leur impact sur la persistance des conflits armés en Centrafrique. Enfin, elle inclut l'évaluation de l'incidence de ces interventions étrangères sur la souveraineté de l'État centrafricain.

² Châtelot, C., « The Central African Republic, Rwanda's land of opportunity », *Le Monde*, 3 juillet 2024, en ligne sur internet, https://www.lemonde.fr/en/international/article/2024/07/03/the-central-african-republic-rwanda-s-land-of-opportunity_6676580_4.html, consulté le 22 mai 2025.

³ Lamarche, A. et Lechner, J. « Foreign Policy : Outside Powers Are Making the Conflict in the Central African Republic Worse », *Refugees International*, 25 janvier 2021, en ligne sur internet, <https://www.refugeesinternational.org/outside-powers-are-making-the-conflict-in-the-central-african-republic-worse/>, consulté le 18 avril 2025.

2. Le Cadre Methodologique De L'étude

2.1. La méthode de collecte des données

Pour la collecte des données, nous avons fait un recours aux méthodes suivantes : l'observation indirecte, l'enquête par questionnaire et l'enquête par entretien.

- *L'observation indirecte* est une méthode qui consiste à analyser des sources écrites, audiovisuelles ou numériques produites par des individus, des institutions ou des organisations dans le but de comprendre des phénomènes sociaux, politiques ou historiques.
- *L'enquête par questionnaire* est une méthode de collecte des données standardisée utilisée en recherche quantitative (et parfois qualitative) pour recueillir des informations auprès d'un échantillon de population, à l'aide d'un instrument structuré composé de questions fermées, semi-ouvertes ou ouvertes. Dans le cadre de cette étude, un questionnaire a été administré auprès de la population de Bangui (RCA) durant notre séjour de terrain effectué en 2023, afin de recueillir des données empiriques sur les perceptions citoyennes liées aux dynamiques de conflits armés et aux efforts de reconstruction étatique.
- *L'enquête par entretien* est une méthode de recherche qualitative visant à recueillir des données détaillées et contextualisées auprès d'individus, à travers une interaction verbale directe entre l'enquêteur et l'enquêté. Elle s'avère être d'une précieuse utilité pour examiner les perceptions, les expériences, les opinions, les trajectoires ou les logiques d'action. Dans le cadre de la présente étude, des entretiens semi-directifs ont été réalisés à Bangui, en RCA, avec diverses personnalités influentes telles que des responsables politiques, des membres de la société civile, des intellectuels de premier plan, des experts locaux et des citoyens ordinaires. L'objectif était de collecter des données qualitatives sur les enjeux liés aux conflits armés et aux interventions étrangères.

2.2. La méthodologie de l'analyse : une approche qualitative et discursive post-moderniste

L'étude adopte une méthodologie qualitative et interprétative inspirée de l'analyse discursive post-moderniste. Elle se fonde sur une lecture critique des discours officiels des puissances étrangères, des institutions internationales, des autorités centrafricaines, mais aussi des récits produits par la société civile, les groupes armés, les communautés locales. Cette méthode permet de croiser les perspectives, de faire émerger les silences et les contradictions dans les récits dominants, et de mettre en lumière les logiques de légitimation et d'exclusion à l'œuvre. L'objectif n'est pas d'établir une vérité définitive sur les interventions, mais de montrer la pluralité des expériences et des interprétations possibles autour de ces dynamiques internationales.

3. Le Cadre Conceptuel Et Contextuel De L'étude

Dans ce chapitre, il est question de développer et de contextualiser les concepts de base de notre étude. En effet, le travail scientifique est avant tout une entreprise de nettoyage et de contextualisation conceptuels, lesquels permettent une maximisation et une opérationnalisation du sens des mots qui, à son tour, garantit l'intelligibilité du discours scientifique. Il s'agit en fait d'un préalable méthodologique qui évite au chercheur l'écueil d'un emploi doxique et erroné des concepts.

Les concepts de base qui vont être développés et contextualiser dans ce chapitre sont ceux de d'intervention étrangère, de souveraineté de l'Etat et de conflit armé.

3.1. Le concept d'intervention étrangère

L'intervention peut être comprise comme un acte d'un tiers qui se mêle à une affaire dans laquelle il n'est pas directement concerné avec ou sans autorisation des parties concernées. De ce fait, l'intervenant sera porteur de

plusieurs sens, véhiculés parfois à son insu, ce qui définira l'ambivalence de toute intervention, tantôt survenant, visiteur, ou encore répondant, garant, et aussi médiateur, assistant⁴.

Dans le cadre de cette étude, les interventions étrangères désignent l'ensemble des actions directes ou indirectes menées par des acteurs extérieurs (Etats, organisations internationales, acteurs non étatiques transnationaux), dans les affaires internes de la RCA. Ces actions peuvent être d'ordre militaire, politique, économique ou humanitaire et sont souvent justifiées par des considérations de sécurité, de stabilité régionale ou d'assistance au développement.

La question de la légitimité des interventions militaires est actuellement un sujet complexe et crucial dans le domaine des relations internationales. Il est possible de prendre conscience de cette réalité en observant l'ampleur des débats et leur richesse lorsqu'il est question d'évaluer la légitimité d'une intervention militaire quelconque. Il convient de souligner que l'article 2 §7 de la Charte des Nations Unies précise qu'« aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations Unies à intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un Etat ni n'oblige les Membres à soumettre des affaires de ce genre à une procédure de règlement aux termes de la présente Charte ; toutefois, ce principe ne porte en rien atteinte à l'application des mesures de coercition prévues au Chapitre VII ». L'analyse de ces lignes principales révèle que le principe ne s'applique qu'à l'Organisation. La mise en œuvre de ce principe a été l'objet de discussions. Dans les années 1970, il a été établi que « la prohibition de l'ingérence s'impose à tous les sujets de droit international : les Etats ou les organisations internationales »⁵.

Le principe de la souveraineté des États constitue le pilier fondamental du principe de non-intervention. Les prochaines lignes seront consacrées à l'analyse du concept de souveraineté des États.

3.2. Le concept de souveraineté des Etats

Le principe de l'égalité souveraine des États est énoncé dans la Charte des Nations Unies à l'article 2, paragraphe 1, qui stipule que « l'Organisation est fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses membres ». La Résolution 2625 (XXV) de l'Assemblée générale du 25 octobre 1970 réaffirme que tous les États bénéficient d'une souveraineté égale. Ils bénéficient de droits et de devoirs égaux et sont considérés comme des membres égaux de la communauté internationale, indépendamment de leurs différences économiques, sociales, politiques ou autres. Selon les paradigmes classiques en Relations Internationales, la souveraineté est considérée comme le summum du pouvoir de l'État. Selon ces approches traditionnelles, elle est définie comme l'autorité souveraine d'un État sur son territoire et sa population, sans intervention extérieure.

La conception traditionnelle de la souveraineté repose sur l'idée d'une autorité étatique suprême, exclusive et incontestée, exerçant sa domination sur un territoire spécifique. Néanmoins, les post-modernistes considèrent cette souveraineté comme une construction normative, représentant un idéal juridique et politique plus théorique que concrètement mis en œuvre, notamment en RCA. La souveraineté est fréquemment perçue comme un vestige de l'architecture coloniale imposée⁶, puis formalisée par la reconnaissance internationale, sans véritable encrage social. Elle se manifeste par le biais de dispositifs tels que les constitutions centralisées, les drapeaux et les frontières héritées, qui sont autant de symboles performatifs dissimulant la fragmentation du pouvoir effectif.

Dans des situations comme celle de la RCA, l'Etat n'a pas la capacité d'exercer un contrôle tangible sur son territoire, déléguant la sécurité, la justice et les services à des groupes ou acteurs qui ne sont pas étatiques. Cependant, il est identifié comme souverain sur la scène internationale, malgré cette incapacité, mettant en évidence le fossé entre la « souveraineté légale » et la « souveraineté pratique ». La « souveraineté légale » fait référence à la reconnaissance, sur la scène internationale, du statut juridique d'un État : il est identifié comme une entité souveraine possédant des droits et des obligations (telles que l'intégrité territoriale, le monopole de la violence et la compétence exclusive). Cette souveraineté se base sur des paramètres formels tels que la reconnaissance diplomatique, le siège à l'ONU, la constitution et les frontières. En revanche, « la souveraineté pratique » ou la « souveraineté de facto » se réfère à la

⁴ Bertin, G. « Regards sur l'intervention sociale », in *Esprit critique*, Vol.6, N°4, 2004, p.3.

⁵ Ranjeva, R. et Cadoux, C., *Droit international public*, Paris, Educef/Aupelf, 1992, p.86.

⁶ Achille Mbembe analyse la souveraineté dans les États africains postcoloniaux comme une forme de pouvoir héritée du colonialisme, marquée par l'arbitraire, la violence et la théâtralité. Il expose la manière dont la souveraineté postcoloniale perpétue des mécanismes d'oppression et d'exclusion, remettant en question la légitimité des institutions étatiques héritées. (Pour plus de détails, lire : Mbembe, A., *On the Postcolony*, Columbia University Press, 2001).

capacité réelle d'un État à assumer son autorité sur son territoire et sa population : assurer la sécurité, percevoir l'impôt, établir la justice, fournir des services publics et contrôler l'économie. Elle est un fait de pouvoir, observable dans la réalité quotidienne.

En RCA, l'écart entre la souveraineté légale et la souveraineté pratique est particulièrement flagrant : sur le plan légal, la RCA se présente comme un État souverain reconnu à l'échelle internationale, possédant son propre gouvernement, ses lois et une armée nationale. En réalité, l'État ne contrôle qu'en partie le territoire ; d'importantes zones sont gérées de facto par des groupes armés, des autorités traditionnelles ou encore des acteurs humanitaires. La MINUSCA ou des ONG sont fréquemment chargées de garantir la sécurité, la justice et les services. De manière paradoxale, la souveraineté est utilisée pour légitimer des interventions étrangères au nom de la consolidation de l'État (*peace-building*, RSS, DDR), ce qui renforce une forme de tutelle voilée. Ainsi, l'État centrafricain demeure tributaire des bailleurs et des organisations, tout en étant censé se comporter en tant qu'entité autonome⁷.

3.3. Le concept de conflit armé

Le recours au concept de conflit armé repose sur un critère matériel essentiel : la survenance d'affrontements ouverts entre des entités militaires, qu'elles soient plus ou moins organisées. Il s'agit d'un processus dynamique de confrontation violente entre deux parties ou plus qui sont en opposition. Dans l'affaire Tadic⁸, la Chambre de première instance du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a statué que la présence d'un conflit armé est établie dès lors qu'il y a utilisation de la force armée entre États ou lors d'un conflit armé prolongé impliquant les autorités gouvernementales et des groupes armés organisés, ou entre ces groupes au sein d'un État.

Pour le SIPRI (*Stockholm International Peace Research Institute*), un conflit armé se définit comme « un combat prolongé entre les forces militaires de deux gouvernements ou plus, ou entre un gouvernement et au moins un groupe armé organisé, au cours desquels le nombre de morts (sur la durée des affrontements) dépasse le millier »⁹. Il désigne une opposition d'intérêts incompatibles que ce soit en termes politiques (contrôle du gouvernement), territoriaux, idéologiques, économiques¹⁰.

Le droit international humanitaire repose sur deux distinctions des conflits armés : les conflits armés internationaux et les conflits armés non internationaux¹¹. Il est important de souligner que, en raison de ces deux distinctions majeures des conflits armés en droit international humanitaire, la classification des conflits armés fait l'objet d'un débat complexe. Certains conflits armés ne se caractérisent pas clairement par l'une ou l'autre de ces deux formes de manifestations. Il s'agit de situations dont la définition est sujette à controverse : les conflits armés non internationaux se déroulant sur le territoire de plusieurs États et les cas d'interventions militaires étrangères dans des conflits armés non internationaux. Les conflits armés en RCA, en cours depuis de nombreuses années, offrent un exemple concret de la complexité des conflits armés internes internationalisés, caractérisés par une combinaison d'affrontements internes et d'ingérences étrangères qui les exacerbent.

4. Les Interventions Etrangères En Centrafrique : Analyse Des Motivations Et De Leur Role Dans La Recurrence Des Conflits Armes

Divers États interviennent fréquemment en RCA pour diverses raisons d'intérêt telles que économiques, géopolitiques et géostratégiques, contribuant ainsi de manière significative à la perpétuation des conflits armés. Parmi ces acteurs, on peut citer en premier lieu la France, suivie par le Tchad, les États-Unis et la Chine. La Russie a également pris part aux événements en RCA à partir du début de l'année 2018. Le graphique ci-dessous illustre les conclusions de notre

⁷ Stephen D. Krasner analyse les tensions entre les principes de souveraineté et les dynamiques politiques contemporaines. Les contributions examinent des contextes où la souveraineté est contestée ou partagée, mettant en lumière la complexité et la flexibilité du concept lors de sa mise en œuvre concrète. (Krasner, S. D., (dir.), *Sovereignty in Question: Contested Rules and Political Possibilities*, Columbia University Press, 2001).

⁸ Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, *Le Procureur c/Dusko Tadic*, IT-94-1-T, 7 mai 1997, paragraphe 561.

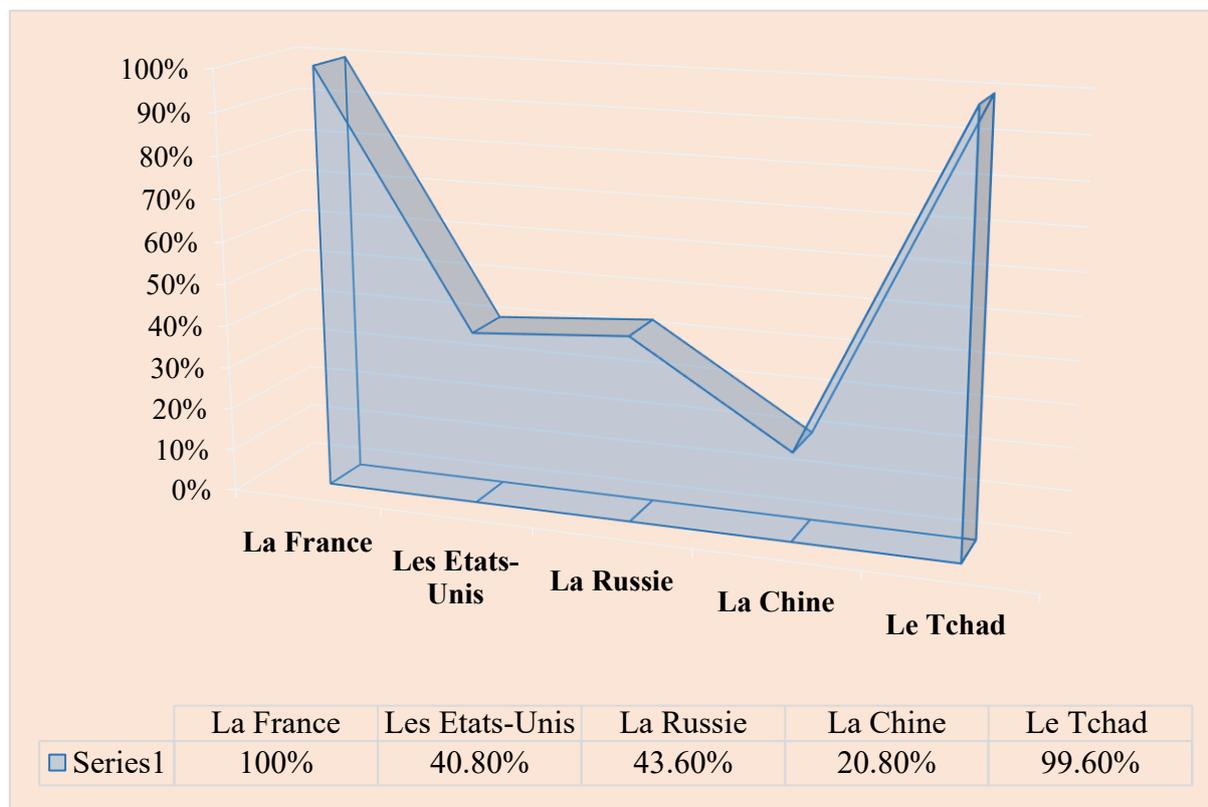
⁹ Stockholm International Peace Research Institute Yearbook, *World Armements and Disarmament*, Stockholm International Peace Research Institute, Oxford, Oxford University Press, 1991, p.345.

¹⁰ David, C.-Ph., *La guerre et la paix. Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, pp. 132-133.

¹¹ Les conflits internationaux sont définis dans les Quatre Conventions de Genève de 1949 ainsi que dans le Protocole additionnel I de 1977. Les conflits armés non internationaux sont définis par l'article 3 commun aux Conventions de Genève de 1949 et au Protocole additionnel de 1977.

étude par questionnaire réalisée en 2023 concernant les intervenants étatiques externes dans les conflits armés en RCA.

Graphique N°1 : Les acteurs étatiques externes des guerres civiles en RCA



Source : Résultat de l'enquête par le questionnaire.

Les conclusions de l'enquête par questionnaire réalisée à Bangui en 2023 sur les acteurs étatiques externes impliqués dans la récurrence des conflits armés en RCA indiquent que la France est l'acteur externe prédominant (100%). Le Tchad suit de près avec un taux de 99,60%. Par la suite, la Russie arrive avec 43,60%, suivie par les États-Unis d'Amérique avec 40,80%, et la Chine avec 20,80%.

4.1. La France

La France occupe une position centrale parmi les acteurs internationaux dont les interventions ont significativement contribué à la perpétuation des dynamiques conflictuelles en RCA. D'un point de vue historique, la France a une responsabilité fondamentale dans la récurrence des crises politico-sécuritaires en RCA, en raison de l'instauration d'un système colonial oppressif et de la déstructuration des identités locales lors de la colonisation de l'Oubangui-Chari, dont les conséquences persistent dans les relations de pouvoir postcoloniales. Les populations centrafricaines ont vécu en Oubangui-Chari répressions et travaux forcés pour les cultures de rente (coton, hévéa, etc.) ou la construction du chemin de fer « Congo-Océan »¹². L'un des actes criminels commis pendant la période coloniale s'est déroulé en 1903, lorsque deux fonctionnaires coloniaux ont utilisé de la dynamite pour faire exploser un individu de race noire à Fort-Crampel, aujourd'hui connu sous le nom de Bambari, afin de célébrer le 14 juillet. Telle une fusée,

¹² Dans son documentaire intitulé « "Congo-Océan", un chemin de fer symbole des violences coloniales », Catherine Bernstein retrace l'histoire méconnue, entre 1921 et 1934, d'un chantier aussi colossal que dévastateur, symbole de domination et de violences coloniales. Construit par la France, cette ligne de chemin de fer appelée « Congo-Océan », reliant Brazzaville à Pointe-Noire au bord de l'Atlantique, constituait un moyen de transport qui devait acheminer vers la France les richesses de l'Afrique Equatoriale Française : oléagineux et coton, café et cacao, bois précieux et caoutchouc, or, cuivre et ivoire. Travail forcé, mauvais traitements, punitions des récalcitrants... cette construction a semé la terreur jusqu'aux portes du Sahara. Le travail forcé qui avait caractérisé la construction de cette ligne de chemin de fer ressemble étrangement à l'esclavage aboli presque un siècle plus tôt. (Source : « Congo-Océan : un chemin de fer et de sang », Documentaire réalisé par Catherine Bernstein, Point du Jour, Les Films du Balibari, ZED, avec la participation de France Télévisions et Histoire TV, 2023, 66 minutes).

un certain Pakpa s'est vu attacher au cou un bâton de dynamite par Fernand-Léopold Gaud, commis des Affaires indigènes de première classe, désireux de marquer la fête nationale de 1903 de façon inoubliable pour les autochtones¹³. Pour les colons d'Afrique centrale, l'assassinat d'un Noir est un « animalicide », qui n'appelle aucune sanction¹⁴. Dans l'ensemble, durant la période allant de 1890 à 1940, environ la moitié de la population centrafricaine a succombé aux effets combinés des maladies infectieuses et des violences liées à la colonisation¹⁵. Pour les populations oubangiennes, les circonstances entourant l'instauration de la colonisation, bien qu'ayant contribué à diminuer l'emprise des esclavagistes, ont prolongé et diversifié les violences auxquelles ils étaient déjà confrontés de la part de ces derniers. Cette mémoire historique douloureuse est demeurée vive et explique en partie la peur de l'autre et les exactions vis-à-vis de certaines communautés qui continuent de fissurer la société centrafricaine.¹⁶

En analysant l'entreprise coloniale française en Centrafrique, il apparaît clairement que celle-ci a privilégié l'usage de la violence. Les répercussions engendrées incluent le mécontentement et la propension à résister contre la domination. La France a exacerbé et nourri les rivalités entre les diverses tribus. Afin d'atteindre cet objectif, elle a collaboré avec des ethnies soumises du Sud chrétien et a exploité d'autres ethnies considérées comme hostiles et musulmanes. Cela s'applique aux Gbaya ainsi qu'à d'autres groupes ethniques de l'Ouest tels que les Yanguéré, les Karré, les Pana et les Mboum. Cette politique a engendré des traumatismes et des frustrations au sein de ces groupes. Elle les oppose aux autres groupes ethniques¹⁷. Pour Paul-Crescent Beninga, Déflorine Grâce Manga Essama et Zéphirin Jean Raymond Mogba, « les résistances communautaires à l'administration coloniale et aux esclavagistes musulmans Peuls à partir du 19^{ème} siècle ont laissé en héritage une culture de la résistance populaire et de l'autodéfense qui perdurent jusqu'à nos jours à travers les milices villageoises d'autodéfense, dont les anti-balaka n'en sont qu'un avatar »¹⁸.

Et après l'indépendance, la France a continué à peser sur la scène politico-économico-sécuritaire de ce pays. Cette mainmise de la France sur la RCA découle de la politique coloniale française basée sur un certain nombre de processus politiques de gestion et de manipulation, afin de parfaire le contrôle de l'administration coloniale, et de maintenir ce contrôle après l'indépendance, à travers la formule de l'indépendance dans l'interdépendance avec le strict minimum de réformes postcoloniales.

Dans une perspective post-moderniste, l'implication récurrente de la France en Centrafrique peut être interprétée comme un prolongement néocolonial des rapports de pouvoir, où les récits humanitaires et sécuritaires masquent en réalité des logiques d'ingérence et de maintien d'une influence géopolitique, contribuant ainsi à la résurgence des conflits armés. Les multiples ingérences passées de la France avaient fait de la RCA l'Etat-type de la *Françafrique*¹⁹. Les racines de la *Françafrique* remontent à l'époque du Général De Gaulle. En prenant ses fonctions en tant que président de la République française, il se trouve confronté à une nouvelle dynamique internationale, marquée par les revendications d'indépendance des colonies françaises d'Afrique subsaharienne. De Gaulle semble accepter. Cependant, à partir de 1958, il confie à son collaborateur le plus proche, Jacques Foccart, la tâche de mettre en place un réseau de relations qui couvrent les anciennes colonies à travers un ensemble d'accords de coopération politique, économique et militaire les plaçant complètement sous tutelle. Par conséquent, il assigne à son bras droit la tâche d'agir en opposition à ses déclarations, en favorisant la dépendance à travers divers moyens qui sont nécessairement illicites, non avoués et clandestins²⁰.

¹³ International Crisis Group, *République Centrafricaine : anatomie d'un Etat fantôme*, Rapport Afrique, n°136, 13 décembre 2007, p. 3.

¹⁴ Faes, G. et Smith, S., *Bokassa 1^{er} : Un empereur français*, Paris, Grasset, 2000, p. 59.

¹⁵ Saulnier, P., *Le Centrafrique : entre mythe et réalité*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp.81-96.

¹⁶ Seminakon Houénou, A., « Aspects de la crise en République centrafricaine », in *Paix et sécurité européenne et internationale*, n°5, 2016, en ligne sur internet, <https://shs.hal.science/halshs-03156072v1/document>, consulté le 15 mars 2023.

¹⁷ Ngbwa Esso, Y. S., *Conflits en Afrique centrale : le cas de la RCA de 1960 à 2013. Dynamique récurrente d'une trappe de conflictualité*, Master-Recherche en Science Politique, Option Relations Internationales, Université de Yaoundé II, 2014.

¹⁸ Beninga, P.-C. et al., *Persistance de la crise en république centrafricaine : comprendre pour agir*, Yaoundé, Friedrich Ebert Stiftung, 2017, p.7.

¹⁹ L'expression "Françafrique" a été introduite par l'ancien président ivoirien Félix Houphouët-Boigny en 1959. Il l'a utilisée pour soutenir son plaidoyer en faveur d'une fédération entre la France et l'Afrique, bien que cette proposition n'ait pas été retenue lors des processus d'accession à l'indépendance. (Source : Bourgi, A., « Aux racines de la Françafrique », in *Annuaire français de Relations Internationales*, Vol. X, 2009, p. 1).

²⁰ Verschave, F.-X., « Françafrique : les médias complices ? », article publié en février 2001, en ligne <https://www.acrimed.org/Francafrrique-les-medias-complices-2>, consulté le 23 juillet 2024.

4.2. Le Tchad

Traditionnellement, les relations entre la République centrafricaine et le Tchad sont cordiales. Saras, Goulas, Rongas, ... De nombreuses ethnies résident de part et d'autre de la frontière. À partir de 1979, de nombreux résidents du Sud du Tchad ont été contraints de quitter leur région en raison de la guerre civile et ont cherché refuge en République centrafricaine. Des éleveurs et commerçants de confession musulmane originaires du Tchad ont également établi leur résidence sans difficulté dans cette nation majoritairement chrétienne, à hauteur de 80%. À Bangui, un grand nombre de personnes originaires du Tchad voisin se sont rassemblées dans le quartier PK5²¹.

Jusqu'en 1996, les deux pays ont entretenu une relation d'égal à égal. Cependant, durant cette année-là, une mutinerie violente se déclenche à Bangui contre le président Patassé. En janvier 1997, le Tchad déploie un contingent à la Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui (MISAB). Après une période de trois mois, c'est ce groupe de soldats qui parvient à réprimer la révolte des mutins. Un officier français se rappelle que du sang a été versé. Dans les quartiers occidentaux de Bangui, les véhicules blindés tchadiens ont ouvert le feu avec un canon de 20 mm à l'horizontale²².

Ainsi, Idriss Déby Itno se positionne en tant que principal protecteur d'Ange-Félix Patassé, prenant ainsi le dessus sur le doyen de la sous-région, le Gabonais Omar Bongo Ondimba. Le Tchad a depuis lors joué un rôle déterminant dans les dynamiques politiques et sécuritaires de la RCA à travers plusieurs formes d'intervention : le soutien aux changements de régime, les interventions militaires régionales, etc.

4.2.1. Le soutien du Tchad aux changements des régimes en RCA

Le Tchad a joué un rôle déterminant dans les changements des régimes en RCA, notamment en soutenant des acteurs politiques et militaires clés.

- Le soutien au coup d'Etat de 2003

En mars 2003, François Bozizé a renversé le président Ange-Félix Patassé avec le soutien présumé du Tchad. Des combattants originaires du Tchad ont été repérés au sein des troupes rebelles, tandis qu'un contingent de 500 soldats tchadiens a été envoyé à Bangui pour garantir la sécurité de François Bozizé, constituant ainsi sa garde présidentielle²³.

- Les relations fluctuantes avec François Bozizé

Après son arrivée au pouvoir, François Bozizé a développé des liens étroits avec Idriss Déby. Toutefois, ces relations se sont dégradées progressivement, notamment lorsque François Bozizé a substitué les soldats tchadiens de sa garde par des forces armées sud-africaines²⁴. Tout comme Patassé l'a fait avec les Libyens, Bozizé a cherché à exploiter la relation avec l'Afrique du Sud afin de réduire l'influence du Tchad. Mais cela n'explique pas tout. Comme en 2003, le président tchadien s'est surtout inquiété de la faiblesse du pouvoir de Bangui face à ses opposants armés. « Depuis toujours, Déby sait que, pour lui, le vrai danger vient des confins du Tchad, analyse un proche du Quai d'Orsay, à Paris. Il n'a aucune ambition territoriale sur la Centrafrique, mais il veut un pouvoir fort à Bangui pour sécuriser ses frontières et ne pas avoir de problèmes chez lui »²⁵.

²¹ Boisbouvier, C., « Centrafrique – Tchad : la déchirure », *Jeune Afrique*, 9 janvier 2014, en ligne sur internet, <https://www.jeuneafrique.com/134985/politique/centrafrique-tchad-la-d-chirure/>, consulté le 23 août 2024.

²² *Idem*.

²³ France 24, « On ne veut plus de Tchadiens en Centrafrique », 11 décembre 2013, en ligne sur internet, <https://www.france24.com/fr/20131211-centrafrique-intervention-misca-soldats-tchad-deby-bozize-seleka>, consulté le 22 août 2024.

²⁴ Boisbouvier, C., « Centrafrique – Tchad : la déchirure », *Art. cit.*, en ligne sur internet, <https://www.jeuneafrique.com/134985/politique/centrafrique-tchad-la-d-chirure/>.

²⁵ Boisbouvier, C., « Centrafrique – Tchad : la déchirure », *Art. cit.*, en ligne sur internet, <https://www.jeuneafrique.com/134985/politique/centrafrique-tchad-la-d-chirure/>.

- Les accusations de soutien du Tchad à la Séléka en 2013

En mars 2013, la Coalition rebelle Séléka a renversé le gouvernement centrafricain dirigé par François Bozizé. Ce dernier avait reproché au Tchad de l'avoir abandonné et d'avoir apporté son soutien aux rebelles du Séléka qui ont renversé le pouvoir à Bangui le 24 mars 2013. Il a également déclaré que des unités des forces spéciales du Tchad avaient pris part à l'offensive²⁶. Certains analystes, tels que Roland Marchal du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), ont avancé l'hypothèse selon laquelle le Tchad aurait apporté un soutien non officiel à la Séléka, même si les autorités tchadiennes ont formellement rejeté ces allégations. Marchal soutient que « Depuis plusieurs années déjà, Idriss Déby est profondément irrité par Bozizé à cause de son incapacité à restaurer la loi et l'ordre dans le nord-est du pays, où le Tchad a des intérêts, et à instaurer des relations commerciales avec les pays voisins »²⁷. Selon le chercheur, Idriss Déby avait manifesté dès le mois de mars 2012 sa volonté de voir chuter le régime de Bozizé lors d'une attaque rebelle sur une ville frontalière, un assaut auquel N'Djamena n'avait pas réagi. Roland Marchal va encore plus loin : le Tchad ne se serait pas contenté de rester passif face à l'avancée des rebelles, il serait allé jusqu'à leur prêter main forte. Il affirme que « Déby a suscité la Séléka et l'a sans doute aidée officieusement »²⁸.

L'implication du Tchad en République centrafricaine a eu des répercussions régionales, notamment en ce qui concerne la sécurité transfrontalière et les relations diplomatiques entre les deux Etats. Cependant, les événements susmentionnés mettent en lumière l'influence significative du Tchad sur la politique centrafricaine.

4.2.2. Les interventions militaires régionales

Le Tchad a joué un rôle central dans les interventions militaires régionales en RCA, oscillant entre participation à des missions de maintien de la paix et initiatives bilatérales de sécurisation.

- Les engagements du Tchad dans des missions de maintien de la paix

Le Tchad a joué un rôle significatif dans diverses missions internationales visant à assurer la stabilité en République centrafricaine, telles que la FOMAC, la MISCA, l'EUFOR Tchad/RCA et la MINURCAT.

Avant 2013, le Tchad a contribué à la Force multinationale en Centrafrique (FOMAC), une initiative régionale placée sous l'égide de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), dans le but de rétablir la paix en République centrafricaine²⁹. En décembre 2013, la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) a pris la relève de la FOMAC. Le Tchad a mobilisé environ 850 soldats sur place, ce qui constitue une proportion importante de ses forces armées. Toutefois, en avril 2014, le Tchad a déclaré le rapatriement de ses forces armées, en raison des allégations fréquentes d'partialité et de soutien aux anciens rebelles de la Séléka³⁰. De 2008 à 2009, le Tchad a hébergé la mission EUFOR Tchad/RCA de l'Union européenne, dont l'objectif était d'assurer la sécurité des camps de réfugiés et de protéger les populations civiles dans les régions de l'Est du Tchad et du Nord-Est de la République centrafricaine³¹. La Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad, connue sous le nom de MINURCAT, a pris la relève de l'EUFOR entre 2007 et 2010. Son mandat consistait à assurer la

²⁶ Agence France-Presse, « Centrafrique : Bozizé accuse le Tchad d'avoir soutenu la rébellion », *Jeune Afrique*, 2 avril 2013, en ligne sur internet, <https://www.jeuneafrique.com/depeches/37441/politique/centrafrique-bozize-accuse-le-tchad-davoir-soutenu-la-rebellion/>, consulté le 23 août 2024.

²⁷ Marchal, R., cité par France 24, « On ne veut plus de Tchadiens en Centrafrique », 11 décembre 2013, en ligne sur internet, <https://www.france24.com/fr/20131211-centrafrique-intervention-misca-soldats-tchad-deby-bozize-seleka>, consulté le 22 août 2024.

²⁸ Idem.

²⁹ Augé, A., « Les soldats de la paix en Afrique subsaharienne. Entre action militaire et logique politique », in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, N°229, 2008, pp.43-53.

³⁰ France 24, « Le Tchad annonce son retrait de la force africaine en Centrafrique », publié le 03 avril 2014, en ligne sur internet, <https://www.france24.com/fr/20140403-tchad-annonce-retrait-force-africaine-centrafrique-soldats-accusations-seleka-musulmans>, consulté le 03 décembre 2024.

³¹ Radio France internationale, « Reprise du déploiement de la force européenne Eufor », article publié le 12 février 2008, en ligne sur internet, http://www1.rfi.fr/actufri/articles/098/article_62716.asp, consulté le 03 décembre 2024.

protection des civils, à promouvoir les droits de l'homme et à soutenir l'État de droit dans les régions frontalières du Tchad et de la République centrafricaine³².

- Les initiatives bilatérales de sécurisation

En octobre 2024, le Tchad et la République centrafricaine ont conclu un protocole d'accord en vue de mettre en place une force mixte chargée de sécuriser une frontière longue d'environ 1 200 km. Cette initiative vise à renforcer la coopération militaire entre les deux pays afin de lutter contre l'insécurité transfrontalière, notamment les activités des groupes armés, le trafic illicite et les mouvements non contrôlés de populations³³. Le 14 mai 2025, la RCA et le Tchad ont officiellement validé le document instituant cette force conjointe de sécurisation de leur frontière commune³⁴. La validation du document le 14 mai 2025 constitue une étape essentielle dans le processus d'opérationnalisation de cette force, qui est prévue pour être déployée dans les zones frontalières jugées sensibles. Cette coopération bilatérale illustre l'engagement de deux États à unir leurs efforts afin de garantir la sécurité et la stabilité dans la région.

4.3. La Russie

La Russie a été absente de la RCA pendant environ quarante ans et n'a pas exercé une influence significative sur la politique intérieure de ce pays. L'instabilité politique et sécuritaire survenue en République centrafricaine à partir de 2013, ainsi que le vide sécuritaire laissé par la fin de l'Opération française Sangaris en octobre 2016, ont offert à la Russie l'opportunité d'établir sa présence dans ce pays.

En effet, la fin de l'Opération française Sangaris en octobre 2016 a engendré un vide et a accru la fragilité de l'État centrafricain. En l'absence d'une armée fonctionnelle, sa dépendance à l'égard de la MINUSCA pour garantir sa sécurité face à la prolifération des groupes armés s'est intensifiée. Cependant, il convient de souligner l'importance du rôle joué par le Président français Emmanuel Macron dans l'intervention des Russes en République centrafricaine. Il est désormais établi que la France a cherché à équiper les soldats centrafricains formés par l'EUTM en offrant à la RCA 1 300 fusils saisis aux pirates somaliens³⁵. La Russie, le pays d'origine de ces armes, a exprimé son opposition lors des délibérations du Conseil de sécurité des Nations unies, ce qui a incité le président français Emmanuel Macron à suggérer à son homologue d'aller plaider sa cause à Moscou. En octobre 2017, Faustin-Archange Touadéra, le président de la RCA, s'est rendu à Sotchi, en Russie, afin de rencontrer le ministre des Affaires étrangères russe, Sergueï Lavrov, dans le but de solliciter le soutien de la Russie aux Nations Unies pour obtenir une levée temporaire de l'embargo sur les armes. La France n'avait pas anticipé la tournure inattendue des relations entre la RCA et la Russie, ni l'impact de cette évolution sur sa présence et ses intérêts en Afrique.

Les nouvelles aspirations de la Russie en Afrique se concrétisent à travers la signature en 2017, à Sotchi, d'un accord de défense entre le Ministre russe des Affaires Étrangères, Sergueï Lavrov, et le président centrafricain Faustin Archange Touadéra, visant à fournir des armes à Bangui et à former les Forces Armées Centrafricaines (FACA). Cet accord de coopération en matière de défense offrirait à la Russie la possibilité de mettre en œuvre ses actions hostiles envers l'Occident sur le continent africain, en débutant par la Centrafrique, un pays abondant en ressources minières et largement sous l'emprise de groupes armés³⁶. La République centrafricaine, anciennement sous l'influence exclusive de la France, est désormais le théâtre d'une compétition où la Russie émerge en tant que puissance

³² MINURCAT, « La Force militaire des Nations Unies remplace l'EUFOR », en ligne sur internet, <https://binuca.unmissions.org/>, consulté le 03 décembre 2024.

³³ Radio France internationale, « Le Tchad et la Centrafrique s'accordent pour mettre en place une force frontalière », 24 octobre 2024, en ligne sur internet, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20241024-le-tchad-centrafrique-s-accordent-pour-mettre-en-place-une-force-frontaliere>, consulté le 03 décembre 2024.

³⁴ Radio France internationale « Le Tchad et la Centrafrique annoncent une force conjointe contre l'insécurité à leur frontière », 16 mai 2025, en ligne sur internet, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20250516-le-tchad-et-la-centrafrique-annoncent-une-force-conjointe-contre-l-ins%C3%A9curit%C3%A9-%C3%A0-leur-fronti%C3%A8re>, consulté le 25 mai 2025.

³⁵ Bensimon, C. et Vitkine, B., « L'emprise russe en République centrafricaine inquiète Paris », in *Le Monde*, article publié le 26 mai 2021, modifié le 02 janvier 2022, en ligne sur internet, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/05/26/l-emprise-russe-en-republique-centrafricaine-inquiete-paris_6081521_3212.html, consulté le 27 juillet 2024.

³⁶ Abdou Abbami, O., « Extension des zones d'influence russes dans le pré carré français en Afrique centrale : le cas de la République Centrafricaine », in *Note d'analyse politique*, N°85, Mars 2020, pp.2-8, en ligne sur internet, <https://www.thinkingafrica.org/V2/wp-content/uploads/2020/03/nap-85-russie-centre-afrique.pdf>, consulté le 27 juillet 2024.

dominante. Elle vise également à impliquer les autres nations d'Afrique centrale dans sa coopération, en évitant des conditions restrictives telles que la bonne gouvernance, la démocratie et le respect des droits de l'homme, afin de contrer l'influence occidentale en Afrique. Ainsi, le déploiement de la Russie en République centrafricaine a commencé et s'est renforcé progressivement au fil du temps. Le rétablissement des relations entre Moscou et le continent africain a rapidement positionné la République centrafricaine comme un partenaire privilégié de la Russie en Afrique.

Les premières livraisons d'armes de la Russie vers la République centrafricaine ont commencé en janvier 2018. Durant la période s'étendant de janvier à février 2018, la Russie a fourni un équipement militaire à 1 300 soldats de la République centrafricaine, comprenant 900 pistolets Makarov, 5 200 fusils d'assaut AKM, 140 armes de précision, 840 Kalachnikovs, 270 lance-roquettes RPG et 20 armes antiaériennes³⁷. Une question supplémentaire, fondamentale mais toujours sans réponse, concerne le choix d'un homme d'affaires, en l'occurrence Evgueni Prigojine, même s'il était proche de Vladimir Poutine, pour mettre en œuvre la politique de l'État russe à l'échelle nationale, et non sur le terrain. Une explication simpliste pourrait être que la République centrafricaine a été perçue comme une région isolée du continent africain, renfermant des ressources diamantifères et confrontée à des problèmes de criminalité rurale : les mercenaires de Wagner étaient déployés pour des gains financiers, sans nécessairement poursuivre un objectif géopolitique clair. Selon les autorités centrafricaines, la présence des mercenaires russes de Wagner a joué un rôle crucial dans la maîtrise des groupes armés locaux et dans la protection physique du gouvernement de Faustin Archange Touadéra. En l'espace de quelques mois, ils ont réussi à repousser les groupes armés qui contrôlaient précédemment deux tiers du territoire et à reprendre la majeure partie du pays³⁸.

En signe de reconnaissance symbolique, a été inauguré à la fin du mois d'octobre 2021 un monument nommé « *Ti Bata Siriri Na Be Africa* », dont la traduction est « Préservons la paix en Centrafrique ». Ce monument commémore les soldats russes et centrafricains décédés au combat, et illustre la solidarité entre les soldats russes et leurs camarades des Forces armées centrafricaines.

³⁷ Boko, H., « En Centrafrique, une présence armée russe de plus en plus marquée », *France 24*, 3 août 2018, disponible sur : <https://www.france24.com/fr/20180803-centrafrique-presence-armee-russe-accord-militaire-conflit-rebelle-kremlin>, consulté le 12 août 2022.

³⁸ Agence France-Presse, « A Bangui, on remercie les Russes d'avoir "sauvé" la Centrafrique », article publié le 24 février 2022, en ligne sur internet, https://www.lexpress.fr/monde/a-bangui-on-remercie-les-russes-d-avoir-sauve-la-centrafrique_2168617.html, consulté le 30 mai 2024.

Figure N°1 : Le monument « Ti Bata Siriri Na Be Africa » dans la capitale centrafricaine



Source : Photos prises par l'un de nos collaborateurs à l'enquête, Mr Dieubenie Osokambi (Centrafricain).

Le monument « *Ti Bata Siriri Na Be Africa* » se compose de sculptures représentant des hommes, des femmes et des enfants, tous peints en vert militaire, comme illustré dans les deux images ci-dessus. Les statues sur le socle en béton armé modeste dépeignent trois hommes et une femme vêtus de treillis militaires, se tenant debout en position de tir, protégeant une mère tenant deux enfants sous ses bras. Deux mercenaires d'origine russe, reconnaissables à leur coiffure, se tiennent parmi les quatre individus debout, entourés des deux gardes présidentiels dont l'appartenance est explicitement indiquée par leurs treillis ornés d'écussons de l'armée nationale sur l'épaule gauche. Sur la gauche de la statue, une femme de la garde présidentielle se tient, pointant son arme vers une menace éventuelle. Sur son flanc gauche, un mercenaire russe, non coiffé d'un béret militaire, tient également son arme en direction d'une menace éventuelle, pendant qu'un autre compatriote, positionné immédiatement à sa gauche et coiffé d'une casquette, observe attentivement à travers des jumelles. À gauche du mercenaire russe muni de jumelles, on peut observer une autre statue illustrant un membre de la garde présidentielle en position de tir.

Ce monument russe est une manifestation de la montée en puissance de l'influence russe en Centrafrique, ainsi que du changement d'orientation des alliances stratégiques du pays en faveur de Moscou. La mission sur le terrain que nous avons entreprise à partir de juillet 2023 a révélé une nette préférence de nombreux citoyens centrafricains pour la présence russe, considérée comme plus avantageuse que celle des puissances occidentales, notamment la France. Cette préférence se manifeste à travers un discours populaire qui met en valeur la contribution de la Russie à la sécurité, en contraste avec la déception suscitée par les actions des anciens partenaires traditionnels.

Le pasteur Augustin de l'église protestante Sion à Bangui, rencontré lors de notre mission de terrain le 2 septembre 2023, s'est exprimé de manière favorable quant à la présence russe en RCA. Selon lui, cette présence est perçue comme bénéfique, notamment en matière de sécurité, et contraste avec l'insatisfaction exprimée vis-à-vis des résultats de la coopération avec l'ancienne puissance coloniale, la France. Ce pasteur a soutenu que la coopération avec la Russie constitue une alternative préférable à celle de la France. Il justifie cette position par le fait que, selon lui, « la Russie a apporté en quelques années une sécurité que la France n'a pas su garantir aux Centrafricains durant de nombreuses décennies ». Cette déclaration illustre un discours local valorisant une redéfinition des alliances extérieures, tout en posant implicitement la question de la souveraineté réelle face aux puissances étrangères. Avec une pointe d'ironie, et conscient de notre origine congolaise, le pasteur interrogé a suggéré que la RDC devrait également solliciter l'appui de la Russie pour résoudre le conflit persistant dans sa région orientale. Cette remarque, simultanément provocatrice et symptomatique d'un certain désenchantement vis-à-vis des acteurs traditionnels de la coopération internationale, souligne l'émergence d'un imaginaire stratégique alternatif. Dans celui-ci, la Russie apparaît, aux yeux de certains, comme une puissance pragmatique et plus efficace en matière de sécurité.

Cependant, il est essentiel de mettre en avant les limites et les dérives liées à la présence des mercenaires russes du groupe Wagner en Centrafrique, tout en reconnaissant leur contribution à l'amélioration de la sécurité. Cette question suscite des inquiétudes majeures, en particulier en ce qui concerne l'érosion de la souveraineté des États et les violations des droits de l'homme. Le recours à des acteurs paramilitaires étrangers crée une forme de dépendance stratégique qui compromet l'autonomie décisionnelle de l'État centrafricain. De plus, divers rapports signalent des violations sérieuses des droits de l'homme attribuées à ces forces, ce qui crée une tension entre les discours officiels de coopération et les actions constatées sur le terrain. En mars 2021, des experts des Nations Unies ont formulé des accusations à l'encontre des membres du groupe Wagner, les accusant d'avoir commis des « exécutions sommaires »³⁹. Dans un rapport rendu public le 3 mai 2022, HRW soutient que des preuves substantielles attestent que des paramilitaires russes ont perpétré de graves violations des droits de l'homme à l'encontre de civils, avec des meurtres et des actes de torture. Ce faisant, ils agissent en toute impunité depuis 2019⁴⁰.

Selon Roland Marchal, il est primordial de noter que, sans remettre en question la validité des rapports incontestables dénonçant les violations massives des droits de l'homme, le comportement des employés de Wagner n'a pas été

³⁹ « Centrafrique : l'influence russe, une menace à la souveraineté ? », article publié le 23 décembre 2021, en ligne sur internet, <https://fr.africanews.com/2021/12/23/centrafrique-l-influence-russe-une-menace-a-la-souverainete/>, consulté le 30 avril 2024

⁴⁰ Human Rights Watch, *République centrafricaine : Abus commis par des forces liées à la Russie. Ces forces auraient tué et torturé des civils*, Rapport du 3 mai 2022, en ligne sur internet, <https://www.hrw.org/fr/news/2022/05/03/republique-centrafricaine-abus-commis-par-des-forces-liees-la-russie>, consulté le 30 avril 2024.

uniforme. En principe, ils étaient supervisés par des officiers des forces spéciales russes (Spetsnaz), et lorsque cette supervision était adéquate et bien intentionnée, leur comportement envers les civils est resté approprié. Les dysfonctionnements surviennent généralement à la suite d'attaques inattendues ou en raison d'un manque de supervision. Dans de telles circonstances, les mercenaires de Wagner ont agi de manière semblable à leurs actions en Syrie ou en Tchétchénie : avec une extrême brutalité⁴¹.

4.4. Les Etats-Unis

Les États-Unis figurent parmi les principales puissances actives sur le continent africain. Selon les informations du magazine américain d'investigation *The Intercept*, ils possèdent un total de 34 installations militaires en Afrique. Il y a 14 bases principales et 20 camps avancés. Ce continent constitue le deuxième champ d'opérations des États-Unis après le Moyen-Orient, avec une attention particulière portée aux bases de drones⁴². Les plus significatives bases américaines en Afrique sont le camp Lemonnier à Djibouti et la base aérienne 201 au Niger. En outre, les États-Unis possèdent cinq installations militaires en Somalie, quatre bases au Kenya, un site dédié principalement à la surveillance à Entebbe (Ouganda), trois sites au Cameroun comprenant une base de drones à Garoua, deux sites au Tchad et un escadron pour la coopération militaire au Gabon. En Afrique du Nord, leur présence se fait plus discrète avec trois sites non divulgués en Libye et une base de drones en Tunisie. En Afrique de l'Ouest, les États-Unis ont établi une présence à Dakar avec un site, à Bamako avec deux sites, et un escadron de coopération au Ghana. En Afrique australe, ils ne sont présents qu'à un seul endroit, à Gaborone, au Botswana⁴³. Le Commandement des États-Unis pour l'Afrique (*United States Africa Command ou AFRICOM*), établi par le Département de la Défense des États-Unis en 2007 et opérationnel depuis 2008, est un commandement unifié dédié à l'Afrique. Il est en charge de la coordination de l'ensemble des opérations militaires et sécuritaires des États-Unis en Afrique. Sa responsabilité principale consiste à assurer la protection militaire des sites d'extraction des ressources naturelles et de leurs voies d'évacuation, en particulier lorsqu'ils revêtent une importance stratégique majeure⁴⁴.

En République centrafricaine, la présence des forces armées américaines est attestée dans la région est du pays depuis 2011. Ces dernières se sont déployées dans le but de localiser le chef de guerre insaisissable Joseph Kony et son groupe rebelle de renom, l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army ou LRA*), une organisation d'origine ougandaise désignée comme un groupe terroriste. La LRA est tenue pour responsable du décès de plus de 100 000 individus et de l'enlèvement de près de 60 000 personnes lors des trente années d'insurrection⁴⁵.

La traque de Joseph Kony et de la LRA a pris fin aux États-Unis en 2017. Le coût de l'opération s'élève à une fourchette comprise de 600 à 800 millions de dollars depuis 2011. Bien qu'elle n'ait pas abouti à la capture de Joseph Kony, cette opération a permis de marginaliser la LRA, comme l'a souligné Tom Waldhauser, commandant d'AFRICOM. En 2017, il déclarait : « Depuis 2011, nous nous sommes continuellement efforcés de chasser Joseph Kony et ses bandits. Ces cinq ou six dernières années, nous avons capturé plusieurs centaines, peut-être un millier, de membres de la LRA. Certains rapports affirment que nous avons quatre à cinq lieutenants éminents. Nous avons causé de nombreux dommages à cette organisation. Pour être franc, nous touchons au but. Nous avons fait beaucoup de progrès. »⁴⁶

Pendant la durée de la présence de la mission américaine dans l'est de la RCA, les commandos américains ont évité de s'impliquer dans les deux guerres civiles centrafricaines. Cependant, depuis l'arrivée des mercenaires russes, la République centrafricaine attire l'attention de Washington, qui insiste pour que les autorités centrafricaines mettent

⁴¹ Marchal, R., « Centrafrique : la fabrique d'un autoritarisme », in *Les études du CERI*, N° 268-269, Octobre 2023, p.50.

⁴² La Libre Afrique, « L'armée américaine dispose de 34 sites en Afrique », article publié le 06 décembre 2018, en ligne sur internet, <https://afrique.lalibre.be/28573/larmee-americaine-dispose-de-34-sites-en-afrique/>, consulté le 27 juillet 2024.

⁴³ *Idem*.

⁴⁴ Elzein, D. « L'Afrique face aux nouvelles ambitions de la Russie », in *Géoéconomie*, vol. 71, n°4, 2014, p.79.

⁴⁵ Janier, A., « Les Etats-Unis mettent fin à leur traque de la LRA », article publié le 27 avril 2017, en ligne sur internet, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/04/27/les-etats-unis-mettent-fin-a-leur-traque-de-la-lra_5118303_3212.html, consulté le 27 juillet 2024.

⁴⁶ Waldhauser, T., cité par Radio France internationale, « Ouganda : l'armée américaine met fin à sa traque contre la LRA », article publié le 25 mars 2017, en ligne sur internet, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20170325-ouganda-armee-americaine-operation-armee-resistance-seigneur-lra-joseph-kony-africo>, consulté le 27 juillet 2024.

fin à leurs liens avec la société russe Wagner. D'après les données rapportées par *Le Monde*, le président de la République centrafricaine, Faustin-Archange Touadéra, a reçu, à la mi-décembre 2022, de la part des autorités américaines, un document exposant les avantages qu'il pourrait tirer en rompant avec les paramilitaires du Groupe Wagner, ainsi que les conséquences auxquelles il s'exposerait en maintenant son alliance avec ces derniers. Cette proposition, qui aurait été élaborée par le *National Security Council*, une entité relevant de la présidence américaine et spécialisée dans les questions de politique étrangère et de sécurité nationale, a été communiquée en marge du sommet Etats-Unis-Afrique qui s'est déroulé à Washington du 13 au 15 décembre 2022⁴⁷. Les autorités centrafricaines ont toutefois confirmé leur intention d'établir un nouveau partenariat militaire avec les États-Unis. Selon Albert Yaloke Mokpeme, le porte-parole du président centrafricain Touadéra, la République centrafricaine est engagée dans un processus de diversification de ses relations⁴⁸.

Cependant, il est indéniable que l'offensive américaine contre la Russie en République centrafricaine se heurte à la contre-offensive de la Russie. Elle déploie actuellement une contre-offensive variée contre les États-Unis. Depuis la visite du président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, à Moscou à la mi-février 2024, les déplacements des officiels centrafricains en Russie se sont succédé, tandis que plusieurs attaques ciblant les États-Unis ont eu lieu en parallèle. Lors d'une interview accordée au média d'Etat Sputnik en 2024, le Premier ministre centrafricain Félix Moloua avait exprimé son admiration pour le « travail exceptionnel » des « instructeurs russes » et avait mentionné des « discussions avancées » en vue de la conclusion de nouveaux contrats dans le domaine militaire. En revanche, il avait affirmé qu'aucun accord n'avait été conclu avec le groupe américain Bancroft, malgré la confirmation de son arrivée par la présidence centrafricaine en décembre 2023. Par la suite, une dizaine de ressortissants américains se sont vus refuser l'entrée en République centrafricaine et les restrictions de survol des drones ont été renforcées⁴⁹. D'après les informations fournies par *Africa Intelligence*, il a été rapporté que les individus représentant Bancroft à Bangui, ainsi que leur interlocuteur à la présidence, ont été appréhendés par les forces de Wagner au début du mois de janvier 2024⁵⁰. Par la suite, les médias et les comptes financés par la Russie continuent d'exercer une pression en multipliant les campagnes d'information anti-américaines en Centrafrique. Simultanément, le vendredi 15 mars 2024, une cérémonie solennelle s'est tenue à Bangui en l'honneur du président Touadéra pour marquer la réception d'un premier lot de blé russe, préalablement transformé en farine au Cameroun⁵¹.

4.5. La Chine

Depuis l'avènement de l'époque coloniale jusqu'à nos jours, l'Afrique reste un continent qui suscite l'intérêt de nombreuses grandes puissances, parmi lesquelles la Chine occupe une place prépondérante. La République populaire de Chine et la République centrafricaine ont établi des relations diplomatiques le 29 septembre 1964, marquant la fin des liens entre la RCA et Taiwan, qui avaient été établis en 1962⁵². À la recherche de nouveaux soutiens, l'ancien président centrafricain David Dacko a officiellement reconnu la République populaire de Chine et a exprimé son souhait d'établir une coopération privilégiée entre Bangui et Pékin⁵³. La relation a pris fin immédiatement après le renversement du régime de David Dacko en 1965 par le Colonel Jean-Bedel Bokassa. Le jeudi 06 janvier 1966, Bangui

⁴⁷ Bensimon, C., « Les Etats-Unis engagent une stratégie pour évincer d'Afrique les mercenaires du Groupe Wagner », article publié le 20 février 2023, en ligne sur internet, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/02/20/les-etats-unis-engagent-une-strategie-pour-evincer-d-afrique-les-mercenaires-du-groupe-wagner_6162583_3212.html, consulté le 27 juillet 2024.

⁴⁸ Lagneau, L., « La Centrafrique amorce un rapprochement avec les États-Unis en matière de sécurité », article publié le 26 décembre 2023, en ligne sur internet, <https://www.opex360.com/2023/12/26/la-centrafrique-amorce-un-rapprochement-avec-les-etats-unis-en-matiere-de-securite/>, consulté le 27 juillet 2024.

⁴⁹ Radio France internationale, « La stratégie américaine en Centrafrique tenue en échec par la contre-offensive russe », article publié le 19 mars 2024, en ligne sur internet, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20240319-la-strat%C3%A9gie-am%C3%A9ricaine-en-centrafrique-tenue-en-%C3%A9chec-par-la-contre-offensive-russe>, consulté le 27 juillet 2024.

⁵⁰ Africa intelligence, cité par Radio France internationale, « La stratégie américaine en Centrafrique tenue en échec par la contre-offensive russe », article publié le 19 mars 2024, en ligne sur internet, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20240319-la-strat%C3%A9gie-am%C3%A9ricaine-en-centrafrique-tenue-en-%C3%A9chec-par-la-contre-offensive-russe>, consulté le 27 juillet 2024.

⁵¹ Radio France internationale, « La stratégie américaine en Centrafrique tenue en échec par la contre-offensive russe », article publié le 19 mars 2024, en ligne sur internet, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20240319-la-strat%C3%A9gie-am%C3%A9ricaine-en-centrafrique-tenue-en-%C3%A9chec-par-la-contre-offensive-russe>, consulté le 27 juillet 2024.

⁵² « La Chine octroie une aide de 1,2 million de dollars », article publié le 28 mars 2002, en ligne sur internet, <https://www.thenewhumanitarian.org/fr/actualite/C3%A9s/2002/03/28/la-chine-octroie-une-aide-de-12-million-de-dollars>, consulté le 10 octobre 2024.

⁵³ Yélé, R. et al., *La croissance chinoise, une aubaine pour l'économie centrafricaine ?*, Rapport final, Avril 2015, en ligne sur internet, https://www.pep-net.org/sites/pep-net.org/files/typo3doc/pdf/files_events/2015_kenya_conf/MPIA_12424.pdf, consulté le 10 août 2024.

a officiellement annoncé la rupture de ses relations diplomatiques avec la Chine populaire, obligeant ainsi la totalité de la communauté chinoise à quitter le pays dans les plus brefs délais. Le colonel Bokassa annonçait que « c'était la découverte d'un stock d'armes et des documents concernant la création d'une armée populaire centrafricaine qui avait amené le gouvernement centrafricain à prendre de telles décisions »⁵⁴. La République centrafricaine a établi des relations diplomatiques avec Taïwan deux ans plus tard, en mai 1968.

Quelques années plus tard, le 8 juillet 1991, le gouvernement de la République centrafricaine a rétabli ses relations avec Taiwan, rompant ainsi avec la Chine avec laquelle il s'était rapproché au détriment de Pékin⁵⁵. Le 29 janvier 1998 a marqué le rétablissement des relations diplomatiques entre la Chine et la République centrafricaine, suite à la signature d'un communiqué conjoint dans lequel la RCA s'engageait à reconnaître le gouvernement de la République populaire de Chine comme l'unique autorité légale représentant l'ensemble de la population chinoise. Par le biais de cette déclaration commune, le gouvernement de la République centrafricaine a reconnu la légitimité et l'efficacité de la résolution 2758 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée dans la nuit du lundi 25 au mardi 26 octobre 1971. Cette résolution avait pour objectif d'admettre le gouvernement de la République populaire de Chine au sein de l'Organisation des Nations Unies et de renvoyer le régime de Taïwan. Cette résolution a été approuvée par 76 voix, rejetée par 35 voix et 17 membres se sont abstenus. En 2020, la République centrafricaine a réaffirmé son engagement envers le principe de la « Chine unique »⁵⁶. Cet engagement de la République centrafricaine a été réitéré en avril 2024, lors d'une visite officielle à Beijing du 14 au 16 avril 2024, de Sylvie Baïpo-Temon, ministre centrafricaine des Affaires étrangères⁵⁷. En échange, la Chine a choisi d'appuyer le gouvernement centrafricain dans ses efforts pour préserver son indépendance et sa souveraineté, ainsi que dans son processus de reconstruction nationale. Depuis lors, la coopération entre la Chine et la République centrafricaine dans divers domaines n'a cessé de se développer. C'est dans ce contexte que les gouvernements de la République centrafricaine et de la Chine ont signé le 26 mars 2002 un accord de coopération économique d'une valeur de 10 millions de yuans (1,2 million de dollars)⁵⁸. En avril 2024, les deux Etats ont manifesté leur volonté de consolider leur collaboration dans différents secteurs⁵⁹.

La Chine est souvent considérée comme un acteur influent dans les crises politico-sécuritaires en Afrique, notamment par la France qui la perçoit comme une menace pour ses intérêts en République centrafricaine. Par conséquent, elle est au cœur des rivalités stratégiques entre la France et la Chine en Afrique. L'alignement du président David Dacko avec la République populaire de Chine pendant la période bipolaire était mal perçu par la France, ce qui a conduit au coup d'État de 1965. Ceci aurait également contribué au renversement de François Bozizé en mars 2013. Il a déclaré avoir été renversé en raison du pétrole de Boromata dans le Nord-Est de la Centrafrique, où la Compagnie chinoise CNPC (China National Petroleum Corporation) a reçu le permis de recherche, de développement et d'exploitation. En décembre 2012, lors d'un discours, le président François Bozizé a affirmé que la crise qui affectait son pays était en réalité causée par l'opposition française à l'attribution des contrats d'exploration pétrolière à des entreprises chinoises. Acculé par les rebelles, Bozizé a déclaré : « J'ai donné le pétrole aux Chinois et c'est devenu un problème »⁶⁰.

⁵⁴ Bokassa, J.-B., cité par Le Monde, « Bangui rompt les relations diplomatiques avec Pékin », article publié le 07 janvier 1966, en ligne sur internet, https://www.lemonde.fr/archives/article/1966/01/07/bangui-rompt-les-relations-diplomatiques-avec-pekin_2701338_1819218.html, consulté le 10 août 2024.

⁵⁵ « La Chine octroie une aide de 1,2 million de dollars », article publié le 28 mars 2002, en ligne sur internet, <https://www.thenewhumanitarian.org/fr/actualite/C3%A9s/2002/03/28/la-chine-octroie-une-aide-de-12-million-de-dollars>, consulté le 10 octobre 2024.

⁵⁶ Moloma, G., « Diplomatie, la République centrafricaine renouvelle son attachement à la Chine populaire au détriment de l'île de Taïwan », article publié le 16 avril 2020, en ligne sur internet, <https://corbeaunews-centrafrique.org/diplomatie-la-republique-centrafrique-renouvelle-son-attachement-a-la-chine-populaire-au-detriment-de-l-ile-de-taiwan/>, consulté le 10 août 2024.

⁵⁷ Boussaïd, S., « La Chine et la Centrafrique s'engageant à renforcer la coopération dans divers domaines », article publié le 16 avril 2024, en ligne sur internet, <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/la-chine-et-la-centrafrique-sengageant-%C3%A0-renforcer-la-coop%C3%A9ration-dans-divers-domaines/3193007>, consulté le 27 juillet 2024.

⁵⁸ « La Chine octroie une aide de 1,2 million de dollars », article publié le 28 mars 2002, en ligne sur internet, <https://www.thenewhumanitarian.org/fr/actualite/C3%A9s/2002/03/28/la-chine-octroie-une-aide-de-12-million-de-dollars>, consulté le 10 octobre 2024.

⁵⁹ Boussaïd, S., *Art. cit.*, en ligne sur internet, <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/la-chine-et-la-centrafrique-sengageant-%C3%A0-renforcer-la-coop%C3%A9ration-dans-divers-domaines/3193007>.

⁶⁰ « Déclaration de Bozizé au PK0 Place de la République du 27 décembre 2012 », en ligne sur internet, <http://centrafrique-presse.over-blog.com/article-echos-et-images-du-meeting-de-bozize-du-pk-0-113855073.html>, consulté le 10 août 2023.

5. L'impact Des Interventions Etrangères Sur La Souveraineté Etatique En Centrafrique : Une Lecture Post-Moderniste

Les interventions étrangères en Centrafrique, qu'elles proviennent de l'ancienne puissance coloniale, à savoir la France, ou de bien d'autres partenaires géopolitiques (Russie, ...), ne se limitent pas à une aide ponctuelle. Elles traduisent une prise d'influence durable dans la sphère politique, sécuritaire et institutionnelle du pays.

La France a depuis l'indépendance de la RCA en 1960 maintenu une présence militaire significative dans le pays, à travers diverses opérations militaires (Barracuda, Almandin, Boali, Sangaris, ...) ⁶¹ qui ont souvent influencé la trajectoire politique et sécuritaire de la RCA. Ces opérations militaires, bien que justifiées par des accords de défense bilatéraux ⁶², ou autorisées par le Conseil de Sécurité des Nations Unies ⁶³, ont servi de levier pour installer ou écarter des régimes, selon les intérêts géopolitiques de Paris, remettant ainsi en cause la souveraineté décisionnelle de l'Etat centrafricain. Cette posture d'ingérence systématique a permis à la France de contrôler, de manière directe ou indirecte, des segments clés de l'appareil politique, économique et sécuritaire du pays.

L'opération Barracuda en 1979, par exemple, a conduit au renversement de l'empereur Jean-Bedel Bokassa, accusé de violations des droits de l'homme, et à la réinstallation de David Dacko au pouvoir. Pour la France, les enjeux étaient doubles : stratégiques d'abord puisque Jean-Bedel Bokassa s'était tourné vers la Libye de Mouammar Kadhafi et vers l'URSS, et qu'il existait un risque réel d'amoindrissement de l'influence française dans la région comme de la sécurisation des approvisionnements en ressources naturelles ; politiques et éthiques ensuite puisque ces interventions visent à assurer la sécurité des ressortissants français présents en Centrafrique comme à protéger les populations locales en mettant fin à un régime oppressif ⁶⁴. Cette intervention visait à protéger les intérêts français et à stabiliser la région, mais elle a également illustré la capacité de la France à influencer directement le leadership politique centrafricain.

Plus récemment, l'opération Sangaris débutée en 2013 achevée en octobre 2016, a été autorisée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies et mise en œuvre par la France pour stabiliser la RCA après le renversement du Président François Bozizé par la coalition Séléka. Cette intervention visait à prévenir une escalade de la violence intercommunautaire et à rétablir l'ordre, « Bien qu'ayant permis de stabiliser la situation sécuritaire dans le pays, elle n'a pas réussi à pacifier l'ensemble du territoire. Par ailleurs, la force Sangaris a aussi été remise en question à la suite de plusieurs scandales sexuels » ⁶⁵.

Les multiples opérations militaires de la France en RCA illustrent une tendance où la France, en tant qu'ancienne puissance coloniale, continue d'exercer une influence considérable sur la politique et la sécurité de la RCA. Cette dynamique soulève des questions sur la souveraineté étatique de la Centrafrique et sur la capacité du pays à gérer de manière autonome ses affaires internes sans ingérence extérieure. A la lumière de l'approche post-moderniste des Relations Internationales, cette domination est analysée non seulement comme un héritage néocolonial, mais aussi comme une construction discursive qui légitime les interventions étrangères au nom de la stabilité ou de la coopération. Toutefois, sur le terrain, ces interventions ont souvent favorisé une instabilité politique structurelle, la délégitimation

⁶¹ Pour obtenir des informations détaillées sur les opérations militaires françaises en Centrafrique, il est recommandé de consulter De Saint Victor, F., « 45 ans d'opérations militaires françaises en République Centrafricaine », in *Lettre du Retex-Opération*, N°8, 9 décembre 2013, en ligne sur internet, file:///C:/Users/user/Downloads/45%20ans%20en%20RCA.pdf, consulté le 22 avril 2025 ; République française, *Répertoire typologique des opérations. Tome II : Afrique*, Paris, Ministère de la Défense, Centre de Doctrine d'Emploi des Forces (CDEF)/Division Recherche et Retour d'Expérience (DREX), 2004.

⁶² Les opérations militaires Almandin I, II et III, déployées par la France en République centrafricaine de 1996 à 1998, ont été exécutées en conformité avec les accords de défense et d'assistance militaire liant la France à ce pays. L'opération Boali, lancée par la France en République centrafricaine de 2002 à 2013, s'inscrivait dans le cadre du programme de coopération RECAMP (renforcement des capacités africaines de maintien de la paix). Elle découlait de la coopération bilatérale en matière de défense entre la France et la République centrafricaine.

⁶³ L'intervention militaire française en République centrafricaine, connue sous le nom d'opération Sangaris, a été déclenchée conformément à la résolution 2127 du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptée le 5 décembre 2013.

⁶⁴ Ministère français des armées, « Fiche 1 : de Barracuda à Sangaris en République centrafricaine », en ligne sur internet, <https://www.terre.defense.gouv.fr/ccf/fiche-1-barracuda-sangaris-republique-centrafricaine>, consulté le 22 avril 2025.

⁶⁵ Vircoulon, T., « Fin de l'opération Sangaris: La Centrafrique peut-elle remercier militaires français ? », Institut français des relations internationales (IFRI), 30 octobre 2016, en ligne sur internet, <https://www.ifri.org/fr/presse-contenus-repris-sur-le-site/fin-de-l-operation-sangaris-la-centrafrique-peut-elle-remercier>, consulté le 19 février 2025.

des institutions nationales centrafricaines et l'alimentation des conflits armés, en entretenant une dépendance sécuritaire et en exerçant les rivalités internes.

Quant à la présence du groupe paramilitaire Wagner, notons que depuis la signature des accords de coopération sécuritaire entre la RCA et la Fédération de Russie, elle s'est intensifiée sur le territoire centrafricain. Officiellement déployé pour des missions de formation, de sécurisation et d'appui logistique aux FACA, Wagner est perçu par de nombreux observateurs comme l'instrument d'une influence géopolitique croissante de la Russie en Afrique centrale. Cette implication qui s'exerce bien au-delà du champ militaire, touche également les secteurs économique, politique et symbolique du pouvoir. Pour certains analystes, cette situation s'apparente à une forme de tutelle stratégique, remettant en question la souveraineté effective de l'Etat centrafricain et illustrant les dynamiques de dépendance post-sécuritaire caractéristiques des Etats fragiles.

Selon Martin Ziguélé, « Wagner, progressivement, s'est installé, pas comme le font les mercenaires en luttant contre des rebelles, mais plutôt comme un proconsulat qui a sa main mise sur la vie politique et institutionnelle du pays, ainsi que sur sa sphère de l'information, ses associations et son économie ... dont l'objectif est de réduire, de caporaliser entièrement un pays qui a des fondamentaux totalement faible »⁶⁶. Ephrem Yaliké, un autre Centrafricain, soutient que « la présence des russes en Centrafrique sert leurs propres intérêts. La Centrafrique est sous emprise »⁶⁷. Une source diplomatique soutient que l'« on assiste à une perte de la souveraineté » de la Centrafrique au profit de la Russie, les mercenaires exercent leur influence principalement sur les ministères de la Défense, des Finances (et notamment les douanes) et des Affaires étrangères »⁶⁸. Le groupe Wagner a établi plus d'une dizaine de bases militaires et a étendu son influence sur des secteurs stratégiques tels que les mines, les diamants, le bois et les douanes⁶⁹.

Martin Ziguélé souligne que « la population centrafricaine ne soutient pas Wagner, contrairement à ce que la propagande russe laisse entendre. Les rassemblements de soutien au groupe sont souvent organisés par des partisans du pouvoir, qui mobilisent des jeunes moyennant de faibles sommes d'argent. Il est clair que la présence de Wagner en République centrafricaine ne bénéficie pas à la population, mais plutôt à un groupe de mercenaires qui commet des crimes graves »⁷⁰. Lors de notre séjour de terrain à Bangui en 2023, nous avons aussi constaté une atmosphère de peur généralisée vis-à-vis des forces étrangères présentes sur le territoire centrafricain, notamment les militaires russes du groupe Wagner. Cette crainte était palpable dans les discours recueillis, comme en témoigne l'avertissement formulé par un habitant local : « Il ne faut pas blaguer avec les militaires russes de Wagner, ils tuent ». Ce type de témoignage illustre le climat d'insécurité psychologique qui règne au sein de la population centrafricaine, et met en lumière l'ambivalence du rôle de ces acteurs sécuritaires, censés stabiliser le pays mais perçus comme une menace par une partie de la population centrafricaine.

Pour Martin Ziguélé, « la présence de Wagner en République centrafricaine est une forme de colonisation moderne qui ne profite qu'à un groupe de mercenaires au détriment du peuple centrafricain. Il est temps de mettre fin à cette emprise et de protéger les intérêts et les droits du peuple centrafricain »⁷¹. Lors d'un entretien mené à Bangui en août 2023, un porte-parole d'un parti politique d'opposition, souhaitant garder l'anonymat, a exprimé une opinion critique sur la présence croissante de la Russie en Centrafrique. Selon lui, « la République Centrafricaine, après avoir subi la colonisation française, est aujourd'hui engagée dans une nouvelle forme de soumission, cette fois sous l'influence russe. Le pays, selon ses mots, n'a fait que changer de maître, sans jamais accéder à une pleine souveraineté ».

⁶⁶ Propos de Martin Ziguélé, interrogé par Alexandre Minet, directeur du secteur International de la Fondation Jean-Jaurès, 04 février 2025, en ligne sur internet, <https://www.jean-jaures.org/videos-podcasts/republique-centrafricaine-mainmise-de-la-russie/>, consulté le 01 mai 2025.

⁶⁷ France Inter, « Manifestations payées, achat de journalistes : comment la Russie s'est installée en Centrafrique », article publié le 20 novembre 2024, en ligne sur internet, <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-info-de-france-inter/l-info-de-france-inter-8622651>, consulté le 01 mai 2025.

⁶⁸ Africa News, « Centrafrique : l'influence russe, une menace à la souveraineté ? », article publié le 13 août 2021, en ligne sur internet, <https://fr.africanews.com/2021/12/23/centrafrique-l-influence-russe-une-menace-a-la-souverainete/>

⁶⁹ Nzilo, M., « Martin Ziguélé : « La mainmise de Wagner sur la RCA, Une nouvelle forme de colonisation russe » », Corbeaunews, 29 juin 2023, <https://corbeaunews-centrafrique.org/martin-ziguele-la-mainmise-de-wagner-sur-la-rca-une-nouvelle-forme-de-colonisation-russe/>, consulté le 01 mai 2025.

⁷⁰ *Idem.*

⁷¹ *Idem.*

Ces témoignages illustrent une perception partagée par une frange de la population Centrafricaine, qui voit dans l'omniprésence du groupe Wagner et dans l'influence politique et économique de Moscou une forme de néo-colonialisme, alimentant un sentiment d'aliénation nationale persistant. Cette lecture s'inscrit dans une logique post-moderniste des Relations Internationales, qui met l'accent sur les asymétries de pouvoir et la remise en cause des récits dominants de souveraineté étatique.

6. Conclusion

La récurrence des conflits armés en RCA ne peut être appréhendée uniquement à travers les prismes traditionnels de la souveraineté étatique ou de la sécurité nationale. À la lumière d'une approche postmoderniste des relations internationales, ces crises sécuritaires apparaissent comme les symptômes d'un échec narratif, institutionnel et politique plus profond. Le décalage persistant entre les discours officiels et la réalité vécue par les populations, les dynamiques d'exclusion et la manipulation des récits de légitimité révèlent une fragilité structurelle de l'État et une contestation persistante de son autorité.

L'étude des interventions étrangères en Centrafrique, souvent justifiées par des impératifs sécuritaires ou humanitaires, montre qu'elles participent aussi à la fragmentation de la souveraineté, à la reconfiguration des loyautés locales et à la délégitimation des institutions. Ces interventions, loin d'apporter une solution durable, nourrissent souvent de nouvelles conflictualités, exacerbent les tensions identitaires et maintiennent une dépendance politique et économique.

Face à ces constats, une alternative s'impose : celle d'un modèle de reconstruction étatique fondé sur la gouvernance régionale rotative, la reconnaissance des légitimités locales et une coopération internationale co-construite, respectueuses des dynamiques endogènes. Cette voie postmoderniste, bien qu'exigeante et non dénuée de défis, offre une opportunité réelle de refondation de l'État en Centrafrique sur des bases inclusives, pluralistes et véritablement souveraines.

Ainsi, c'est dans la pluralité des voix, la proximité avec les réalités locales et l'ancrage communautaire que pourrait émerger une paix durable et une reconstruction effective de l'État centrafricain, à rebours des approches classiques, centralisées et imposées.

7. Conflict of Interest

The authors declare that they have no conflict of interest.

8. Funding Declaration

This research did not receive any specific grant from funding agencies in the public, commercial, or not-for-profit sectors.

9. Bibliographie

Abdou Abbami, O. (2020, March). *Extension des zones d'influence russes dans le pré carré français en Afrique centrale : le cas de la République Centrafricaine*. Note d'analyse politique, (85), 2–8. <https://www.thinkingafrica.org/V2/wp-content/uploads/2020/03/nap-85-russie-centre-afrique.pdf>

Africa News. (2021, August 13). *Centrafrique : l'influence russe, une menace à la souveraineté ?* <https://fr.africanews.com/2021/12/23/centrafrique-l-influence-russe-une-menace-a-la-souverainete/>

Agence France-Presse. (2013, April 2). *Centrafrique : Bozizé accuse le Tchad d'avoir soutenu la rébellion*. Jeune Afrique. <https://www.jeuneafrique.com/depeches/37441/politique/centrafrique-bozize-accuse-le-tchad-davoir-soutenu-la-rebellion/>

Agence France-Presse. (2022, February 24). *A Bangui, on remercie les Russes d'avoir "sauvé" la Centrafrique*. L'Express. https://www.lexpress.fr/monde/a-bangui-on-remercie-les-russes-d-avoir-sauve-la-centrafrique_2168617.html

Augé, A. (2008). Les soldats de la paix en Afrique subsaharienne. Entre action militaire et logique politique. *Guerres mondiales et conflits contemporains*, (229).

Beninga, P.-C., et al. (2017). *Persistance de la crise en république centrafricaine : comprendre pour agir*. Yaoundé : Friedrich Ebert Stiftung.

Bensimon, C. (2023, February 20). *Les Etats-Unis engagent une stratégie pour évincer d'Afrique les mercenaires du Groupe Wagner*. Le Monde. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/02/20/les-etats-unis-engagent-une-strategie-pour-evincer-d-afrique-les-mercenaires-du-groupe-wagner_6162583_3212.html

Bensimon, C., & Vitkine, B. (2021, May 26; updated 2022, January 2). *L'emprise russe en République centrafricaine inquiète Paris*. Le Monde. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/05/26/l-emprise-russe-en-republique-centrafricaine-inquiete-paris_6081521_3212.html

Bertin, G. (2004). Regards sur l'intervention sociale. *Esprit critique*, 6(4).

Boisbouvier, C. (2014, January 9). *Centrafrique – Tchad : la déchirure*. Jeune Afrique. <https://www.jeuneafrique.com/134985/politique/centrafrique-tchad-la-d-chirure/>

Bokassa, J.-B. (1966, January 7). Cité par *Le Monde*, *Bangui rompt les relations diplomatiques avec Pékin*. https://www.lemonde.fr/archives/article/1966/01/07/bangui-rompt-les-relations-diplomatiques-avec-pekin_2701338_1819218.html

Boko, H. (2018, August 3). *En Centrafrique, une présence armée russe de plus en plus marquée*. France 24. <https://www.france24.com/fr/20180803-centrafrique-presence-armee-russe-accord-militaire-conflit-rebelle-kremlin>

Bourgi, A. (2009). Aux racines de la Françafrique. *Annuaire français de Relations Internationales*, 10.

Boussaïd, S. (2024, April 16). *La Chine et la Centrafrique s'engageant à renforcer la coopération dans divers domaines*. Anadolu Agency. <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/la-chine-et-la-centrafrique-sengageant-%C3%A0-renforcer-la-coop%C3%A9ration-dans-divers-domaines/3193007>

Châtelot, C. (2024, July 3). *The Central African Republic, Rwanda's land of opportunity*. Le Monde. https://www.lemonde.fr/en/international/article/2024/07/03/the-central-african-republic-rwanda-s-land-of-opportunity_6676580_4.html

David, C.-Ph. (2000). *La guerre et la paix. Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie*. Paris : Presses de Sciences Po.

De Saint Victor, F. (2013, December 9). *45 ans d'opérations militaires françaises en République Centrafricaine*. Lettre du Retex-Opération, (8). file:///C:/Users/user/Downloads/45%20ans%20en%20RCA.pdf

Elzein, D. (2014). L'Afrique face aux nouvelles ambitions de la Russie. *Géoéconomie*, 71(4).

Faes, G., & Smith, S. (2000). *Bokassa 1er: Un empereur français*. Paris : Grasset.

France 24. (2013, December 11). *On ne veut plus de Tchadiens en Centrafrique*. <https://www.france24.com/fr/20131211-centrafrique-intervention-misca-soldats-tchad-deby-bozize-seleka>

France 24. (2014, April 3). *Le Tchad annonce son retrait de la force africaine en Centrafrique*. <https://www.france24.com/fr/20140403-tchad-annonce-retrait-force-africaine-centrafrique-soldats-accusations-seleka-musulmans>

France Inter. (2024, November 20). *Manifestations payées, achat de journalistes : comment la Russie s'est installée en Centrafrique*. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-info-de-france-inter/l-info-de-france-inter-8622651>

Human Rights Watch. (2022, May 3). *République centrafricaine : Abus commis par des forces liées à la Russie*. <https://www.hrw.org/fr/news/2022/05/03/republique-centrafricaine-abus-commis-par-des-forces-liees-la-russie>

International Crisis Group. (2007, December 13). *République Centrafricaine : anatomie d'un Etat fantôme*. Rapport Afrique, (136).

- Janier, A. (2017, April 27). *Les États-Unis mettent fin à leur traque de la LRA*. Le Monde. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/04/27/les-etats-unis-mettent-fin-a-leur-traque-de-la-lra_5118303_3212.html
- Krasner, S. D. (Ed.). (2001). *Sovereignty in Question: Contested Rules and Political Possibilities*. Columbia University Press.
- Lagneau, L. (2023, December 26). *La Centrafrique amorce un rapprochement avec les États-Unis en matière de sécurité*. <https://www.opex360.com/2023/12/26/la-centrafrique-amorce-un-rapprochement-avec-les-etats-unis-en-matiere-de-securite/>
- Lamarque, A., & Lechner, J. (2021, January 25). *Foreign Policy: Outside Powers Are Making the Conflict in the Central African Republic Worse*. Refugees International. <https://www.refugeesinternational.org/outside-powers-are-making-the-conflict-in-the-central-african-republic-worse/>
- Laubé, J. (2023, October 19). *Le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra attendu à Moscou pour le sommet Russie-Afrique*. Radio France Internationale. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230719-le-pr%C3%A9sident-centrafricain-faustin-archange-touad%C3%A9ra-attendu-%C3%A0-moscou-pour-le-sommet-russie-afrique>
- Le Monde. (2014, April 4). *La Centrafrique, entre vengeance et purification*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2014/04/04/la-centrafrique-entre-vengeance-et-purification_4395071_3212.html
- Mampilly, Z. C. (2011). *Rebel rulers: Insurgent governance and civilian life during war*. Cornell University Press.
- Marchal, R. (2009). Aux marges de la guerre et de la paix : les milices d'autodéfense en Centrafrique. In J.-P. Chrétien & P. Chauvet (Eds.), *Violences politiques en Afrique: des voix contre l'oubli* (pp. 313–336). Karthala.
- Marchal, R. (2015). CAR and the regional (dis)order. In T. Tvedten et al. (Eds.), *Violence in the Central African Republic: causes, actors and perceptions* (pp. 17–30). NOREF.
- Melander, E., Pettersson, T., & Themnér, L. (2016). Organized violence, 1989–2015. *Journal of Peace Research*, 53(5), 727–742. <https://doi.org/10.1177/0022343316663032>
- Ngoupané, C. (2021, October 28). *Centrafrique : ce que cache le retour des soldats tchadiens à Bangui*. Jeune Afrique. <https://www.jeuneafrique.com/1259335/politique/centrafrique-ce-que-cache-le-retour-des-soldats-tchadiens-a-bangui/>
- Ngoupané, C. (2022, June 15). *Centrafrique : comment Wagner étend son emprise économique*. Jeune Afrique. <https://www.jeuneafrique.com/1358334/politique/centrafrique-comment-wagner-etend-son-emprise-economique/>
- Ngoupané, C. (2023, February 13). *Centrafrique : comment Touadéra a évité une tentative de coup d'État*. Jeune Afrique. <https://www.jeuneafrique.com/1397011/politique/centrafrique-comment-touadera-a-evite-une-tentative-de-coup-detat/>
- Ngoupané, C. (2024, March 5). *Centrafrique : les dessous du retour de Bozizé*. Jeune Afrique. <https://www.jeuneafrique.com/1520036/politique/centrafrique-les-dessous-du-retour-de-bozize/>
- Ngoupané, C., & Sagna, C. (2023, May 8). *Centrafrique : pourquoi Touadéra dit « non » aux États-Unis*. Jeune Afrique. <https://www.jeuneafrique.com/1443546/politique/centrafrique-pourquoi-touadera-dit-non-aux-etats-unis/>
- Ngoupané, C., & Sagna, C. (2023, August 1). *Centrafrique : la Russie a-t-elle freiné l'offensive du gouvernement contre les rebelles ?* Jeune Afrique. <https://www.jeuneafrique.com/1474185/politique/centrafrique-la-russie-a-t-elle-freine-loffensive-du-gouvernement-contre-les-rebelles/>
- Pérouse de Montclos, M.-A. (2004). Le concept de guerre en Afrique : une approche critique. *Politique africaine*, 96(4), 16–32.
- Piccolino, G. (2019). Peacebuilding and the politics of state formation: Evidence from postwar Côte d'Ivoire and Central African Republic. *African Affairs*, 118(471), 413–433. <https://doi.org/10.1093/afraf/ady063>

Radio France Internationale. (2020, December 17). *Centrafrique : des Casques bleus rwandais et burundais déployés pour sécuriser les élections*. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20201217-centrafrique-des-casques-bleus-rwandais-et-burundais-deployes-pour-securiser-les-elections>

Radio France Internationale. (2023, October 13). *Centrafrique : le rôle trouble des miliciens de Wagner dans la vie politique*. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20231013-centrafrique-le-role-trouble-des-miliciens-de-wagner-dans-la-vie-politique>

République Centrafricaine. (2020). *Constitution de la République Centrafricaine du 30 mars 2016*. Journal Officiel.

Sagna, C. (2024, February 12). *Centrafrique : Bozizé peut-il revenir au pouvoir ?* Jeune Afrique. <https://www.jeuneafrique.com/1511545/politique/centrafrique-bozize-peut-il-revenir-au-pouvoir/>

Sassen, S. (2006). *Territory, Authority, Rights: From Medieval to Global Assemblages*. Princeton University Press.

Thakur, M. (2023). Russia's return to Africa: Wagner, soft power, and geopolitics. *Global Affairs Review*, 2(3), 45–60.

Tull, D. M. (2022). Rebuilding order in Central African Republic: Challenges and international responses. *SWP Research Paper*, 5. <https://www.swp-berlin.org/en/publication/rebuilding-order-in-the-central-african-republic>

United Nations. (2015). *Report of the Secretary-General on the situation in the Central African Republic*. S/2015/227. <https://digitallibrary.un.org/record/794122>

United Nations. (2023, November). *Letter dated 7 November 2023 from the Panel of Experts on the Central African Republic extended pursuant to Security Council resolution 2648 (2022) addressed to the President of the Security Council*. S/2023/874. <https://digitallibrary.un.org/record/4119935>

Vines, A. (2019). Russia's resurgence in Africa: Strategic implications and lessons for the West. *Chatham House Research Paper*. <https://www.chathamhouse.org/2019/10/russias-resurgence-africa>

Waal, A. de. (2009). Mission without end? Peacekeeping in the African political marketplace. *International Affairs*, 85(1), 99–113. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2346.2009.00788.x>

Weiss, T. (2021). From Bozizé to Touadéra: The Central African Republic's shifting alliances. *African Security Review*, 30(2), 129–145. <https://doi.org/10.1080/10246029.2021.1900053>

Yabi, G. (2013). Centrafrique : la Françafrique est morte, vive la Françafrique ! *Le Monde Afrique*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/12/13/centrafrique-la-francafrique-est-morte-vive-la-francafrique_4333959_3212.html

About Author



Kilwa Sibumba Eustache est Chef de Travaux à l'Université de Lubumbashi. Titulaire d'un Diplôme d'études approfondies (DEA) en Relations Internationales obtenu en 2019, il a orienté son mémoire sur les interventions militaires de la France en Centrafrique, au Mali et au Rwanda. Actuellement doctorant dans la même Université, ses recherches portent sur les conflits armés et les dynamiques de reconstruction de l'Etat en République Centrafricaine. Il est également auteur de plusieurs articles scientifiques publiés dans des revues académiques tant locales qu'internationales.